



Commission scolaire
DES PHARES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Une première cohorte termine sa formation à la Commission scolaire des Phares en tant qu'éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire

Rimouski, le 4 avril 2013 – Une première cohorte d'élèves, composée en majorité d'éducatrices en service de garde déjà à l'emploi, a complété l'attestation d'études professionnelles (AEP) *Éducatrice, éducateur en service de garde en milieu scolaire* à la Commission scolaire des Phares. L'événement fut souligné le 28 février, lors d'une dernière rencontre en présence de Bertrand Michaud, directeur du Centre de formation de Rimouski-Neigette.

Tout en étant déjà très occupées sur le marché du travail, ces personnes ont eu le courage et la persévérance de suivre cette formation de 390 heures dispensée à temps partiel. Il faut être passionné du développement de l'enfant pour le faire! Nos hommages!

L'AEP deviendra obligatoire à compter du 1er juillet 2013 pour tous les nouveaux éducateurs et éducatrices en service de garde dans les écoles. La formation vise l'acquisition de plusieurs compétences dont, entre autres, l'intervention éducative, la planification et la réalisation d'activités liées aux aspects du développement global de l'enfant. Les éducatrices et éducateurs jouent un rôle primordial auprès des enfants.

Le programme est offert au Centre de formation professionnelle de Rimouski-Neigette. Une deuxième cohorte est en cours.

Toutes nos félicitations!





Les toutes premières finissantes de la formation en compagnie des enseignantes, Marie-Hélène Dubé et Lise Heppell, ainsi que du directeur du Centre de formation de Rimouski-Neigette, Bertrand Michaud.

-30-

Source : France Caron
Agente de développement
Commission scolaire des Phares
418 722-4957, poste 1234
france_caron@csphares.qc.ca

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.



www.desforcesquisadditionnent.ca